

Entraide Solidarité Conseil



GARANTIE + SURCO.
Prestations et cotisations 2023

Mutuelle santé ouverte à tous !

Offert : L'Assistance Santé & Prévoyance 20h

Les garanties d'assistance peuvent s'exercer en cas :
d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile, de décès (adhérent ou conjoint),
de pathologies lourdes ou de traitement long. Elles sont réservées aux adhérents
domiciliés en France métropolitaine. Pour plus d'informations, téléphoner 24h/24h,
7j/7j au: 05 49 34 82 42

Ces garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société régie par le code des assurances.

Des Valeurs à partager



www.terre-fraternité.fr



www.asafrance.fr



www.entraide-defense.fr



MUTUELLE DU MONDE COMBATTANT

5, rue du Havre - 75008 PARIS

Tel : 01 43 87 43 65

Fax : 01 44 70 90 65

contact@mutuelle-combattant.com

www.mutuelle-combattant.com


**Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h**

MUTUELLE DU MONDE COMBATTANT

5, rue du Havre 75008 PARIS

01 43 87 43 65

contact@mutuelle-combattant.com

SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la 

www.mutuelle-combattant.com

Nos prestations >

Option 1 Option 2

PRESTATIONS COURANTES (Plafond annuel de 500 €) *		
Généralistes (consultations, visites)	8 €	15 €
Spécialistes (consultations, visites)	30 €	40 €
Actes Techniques médicaux		
Remboursés par la sécurité sociale : dermatologie, ophtalmologie, kinésithérapie, gynécologie, cardiologie, chirurgie, anesthésie, radiologie, actes techniques		
▶	30 €	40 €
Refusés par la sécurité sociale : pédicurie - podologie, acupuncture		

Médecines douces		
Chiropractie / Ostéopathie (4 fois par an)	-	25 €
Détâtétique (4 fois par an)	-	25 €

Optique		
Plafond annuel sur prescription médicale (verres, montures, lentilles acceptées ou refusées)	100 €	150 €
Acoustique		
(plafond annuel)	305 €	450 €
Petit et grand appareillage		
(plafond annuel)	305 €	450 €
Dentaire (plafonds annuels)		
Prothèses dentaires (acceptées ou refusées S.S. et inscrites à la nomenclature S.S.)	305 €	450 €
Orthodontie (acceptée ou refusée S.S.)	305 €	450 €
Implantologie (refusée S.S.)	-	800 €
Hospitalisation		
Chambre particulière, forfait journalier (30 jours maximum par an)	40 €/J	40 €/J
Cure thermique acceptée par an		
frais annexes : transports, hébergement	100 €	200 €

(Sur justificatifs de dépense)

Ce contrat ne comporte pas de remboursements de médicaments et d'actes de biologie.

COTISATIONS

Option 1 Option 2

Moins de 60 ans : 24,70 € 31,90 €

Plus de 60 ans : 35,50 € 50,70 €

Cotisations mensuelles et individuelles

Ce document n'est pas contractuel



À qui s'adressent ces garanties?

Aux personnes ayant déjà une couverture complémentaire.

Conditions et fonctionnement

Notre **SURCOMPLÉMENTAIRE** est accessible à tous :

> **SANS** limite d'âge

> **SANS** questionnaire médical

> **SANS** droit d'entrée

> **SANS** délai de carence

Les prestations sont réglées, dans la limite des dépenses engagées après remboursement du régime obligatoire et sur présentation des décomptes de la sécurité sociale et de la complémentaire santé.